



SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05 65 78 13 41
Mail : snu12@snuipp.fr

Rodez, le lundi 1er avril 2019

à Madame la Directrice Académique
des services de l'Éducation Nationale
de l'Aveyron.

Objet : projet d'école 2019-2022

Madame la Directrice Académique,

Nous avons été alertés par de nombreux collègues suite aux réunions de directrices et directeurs de présentation du projet d'école. Cette demande pose plusieurs problèmes et soulève de nombreuses questions.

Après une matrice du projet d'école 2015-2018 qui se voulait simplifiée, les équipes d'écoles se retrouvent confrontées à une nouvelle « usine à cases », un document fort éloigné de leur quotidien professionnel, des réalités du terrain et donc difficile d'accès, peu exploitable, peu utile pour le fonctionnement de l'école...

De plus, il est demandé de rendre le nouveau projet d'école le jour de la rentrée des vacances de printemps : il doit donc être terminé dans 3 semaines, le jour de la sortie. Or, nous savons que la parution du projet académique enregistre deux mois de retard. Il n'est pas de notre propos de vouloir discuter des raisons qui ont conduit à ce retard important, cependant, il ne peut être question d'en faire porter aux équipes les conséquences en leur imposant des délais intenable.

Indépendamment de ces délais extrêmement contraints, sur quel temps les équipes vont-elles travailler sur ce projet d'école très complexe car très différent de ce qui était demandé jusqu'à présent ? Il va nécessairement demander un gros travail d'analyse pour que les équipes se l'approprient et appréhendent ce qui est demandé. Il est bien entendu que les 108 heures ont déjà largement été dépassées.

Comment va être compensée la surcharge de travail demandée aux directeurs et directrices ? Qu'en est-il des chargés de classe unique, de ceux et celles qui exercent dans des écoles de moins de 4 classes et qui donc au mieux bénéficient d'une seule journée de décharge par mois ?

Qu'en est-il des équipes qui avaient commencé voire quasiment terminé la rédaction de ce projet ? Certaines avaient eu une confirmation de leur IEN du fait que la forme serait relativement semblable : beaucoup de temps a donc déjà été passé sur ce nouveau projet d'école.

Certaines IEN ont déjà décalé la date du retour de ce projet d'école. Il nous semble important d'harmoniser la date de retour et de la repousser d'une manière significative.

Le temps de travail des enseignant-es est sans cesse en augmentation comme le signalent de nombreux rapports. Il n'est pas concevable d'en demander encore davantage, en imposant qui plus est des délais fortement serrés. La rédaction de ce projet doit faire partie du temps d'animation pédagogique avec l'aide des équipes de circonscription. Il est donc nécessaire de libérer les équipes de

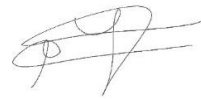
ces animations pour qu'elles puissent se consacrer à la rédaction du projet d'école. Pour les collègues ayant déjà réalisé l'ensemble de leurs animations, il pourrait être envisagé de les reporter sur celles de l'année prochaine. Du temps doit aussi être dégagé pour les directeurs et directrices en particulier celles et ceux des petites écoles.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Education et au dialogue social.

Valérie Tavernier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Val. Tavernier', written over a horizontal line.

Pour le SNUipp-FSU12,
Les Co-secrétaires départementaux,
Antoine Cantais

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine Cantais', written over a horizontal line.